

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3395 - LUNDI 24 DÉCEMBRE 2018

SESSION CRIMINELLE

Les affaires André Okombi Salissa et Jean Didier Elongo à l'ordre du jour

La Cour d'Appel de Brazzaville a ouvert, le 21 décembre, sa session criminelle, la deuxième du genre, avec en lice trente-trois affaires dont celles concernant André Okombi Salissa et Jean Didier Elongo. Détenus depuis plusieurs mois à la Maison d'arrêt de Brazzaville, ces deux prévenus comparaitront respectivement pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État, détention illégale d'armes et munitions de guerre, pour le premier, et de détournement des fonds publics, pour le second.

Outre ces deux personnalités, la session criminelle va plancher également sur les affaires Maixent Elenga inculpé pour fraude douanière, et Maurice Massengo Tiassé, en cavale en Europe, accusé, quant à lui, pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État, détention illégale d'armes et munitions de guerre, complicité d'assassinat, destruction des biens mobiliers publics et privés.

Page 3



La Palais de justice de Brazzaville

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La police renforce les mesures de sécurité publique

En vue de protéger les personnes et les biens pendant les périodes des fêtes de fin d'année, la police a initié une opération spéciale dénommée « Uppercut 2018 ». Elle va s'exécuter en deux phases, notamment les investigations policières et le renforcement des renseignements.

Pour la mise en œuvre de cette opération, la police a scindé la ville de Brazzaville en quatre zones opérationnelles. « Nous sommes en train d'identifier et de détruire les fumoirs en même temps que la localisation des points de vente des produits psychotropes. Nous avons



Un carnaval motorisé de la police au lancement de l'opération/Adiac attiré l'attention des tenants des bars dancing et des églises sur d'éventuels troubles à l'ordre public pendant les fêtes », a déclaré le directeur départemental de la police, le colonel Jean-Pierre Okiba.

Page 3

FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'État 2019 arrêté à plus de deux mille milliards FCFA

Les députés ont adopté, le 20 décembre, au cours d'une séance plénière, le budget de l'État exercice 2019, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de deux mille soixante-sept milliards six cent soixante millions FCFA. La nouvelle loi de finances de l'État sera axée sur cinq axes prioritaires et prévoit la poursuite de plusieurs objectifs fondamentaux

visant essentiellement le redressement économique national. Pour son exécution, le gouvernement projette une politique budgétaire spécifique, fondée sur le renforcement des mesures d'élaboration et de sécurisation des ressources publiques, ainsi que la maîtrise des dépenses publiques.

Page 2

Éditorial
Joyeux Noël

Page 2

CÉMAC

Des journalistes éduqués sur les techniques de reportage économique et financier

Page 7

BASKETBALL

Le Congo représentera l'Afrique aux Jeux mondiaux militaires 2019

Page 16

Editorial

Joyeux Noël !

Oui, joyeux Noël pour vous tous qui lisez ce quotidien en Afrique et à travers le monde. Que vous croyez ou non en un Dieu unique et dans Jésus, le fils de la vierge Marie dont la naissance sera célébrée cette nuit sur les cinq continents, le temps que nous allons vivre, comme chaque année, dans les heures à venir, sera exceptionnel.

Exceptionnel car, il est fondé sur l'amour et la fraternité, deux vertus que les difficultés de la vie quotidienne nous font trop souvent oublier. Exceptionnel car, il est l'un des rares moments de paix qui réunit chaque année les êtres humains autour d'une même table, autour d'un même lieu. Exceptionnel car, il est marqué le plus souvent par la remise de cadeaux qui symbolisent l'affection que se portent les membres d'une même famille, d'un même groupe.

Noël, chacun de nous peut le constater dans son environnement immédiat, n'est pas seulement une fête religieuse que seuls les Chrétiens célèbrent chaque année depuis plus de deux mille ans. C'est aussi le début d'un temps qui durera une semaine et qui s'achèvera le 31 décembre avec l'avènement de la nouvelle année, un temps privilégié durant lequel chacun, à la place qu'il occupe au sein de la société, se préoccupera de l'autre, autrement dit de tous ceux qui l'entourent de près ou de loin.

Au-delà donc de la croyance, de la foi qui conduira cette nuit des dizaines de milliers de nos compatriotes à se rendre dans les églises qui émaillent notre territoire comme celui de nombreux autres pays sur les cinq continents afin de célébrer la Nativité, profitons donc de ce moment unique pour réfléchir au rôle que chacun d'entre nous peut et doit jouer dans la quête du progrès social qui lui-même déterminera notre avenir individuel et collectif. Plus que jamais, demain, c'est, en effet, cet engagement qui déterminera l'évolution positive de la nation à laquelle nous appartenons.

Joyeux Noël !

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le budget de l'Etat 2019 s'élève à plus de deux mille milliards FCFA

Approuvé après amendements, le 20 décembre par la chambre basse du parlement, le budget du prochain exercice prévoit une politique spécifique fondée sur cinq axes prioritaires et poursuivra plusieurs objectifs fondamentaux visant essentiellement le redressement économique national.



Les membres du bureau de l'Assemblée nationale/Adiac

En recettes, le budget de l'Etat exercice 2019 est arrêté à deux mille soixante-sept milliards six-cent soixante-trois millions FCFA, et en dépenses à la somme de mille quatre-cent soixante-huit milliards sept-cent cinquante-deux-millions FCFA. Il prévoit un déficit de trésorerie estimé à mille vingt-trois milliards FCFA et comprend des ressources de trésorerie de cent-dix milliards FCFA, pour des charges de mille cent trente-trois milliards FCFA, entraînant ainsi un solde de financement déficitaire de mille vingt-trois milliards FCFA.

Pour son exécution, le gouvernement projette une politique budgétaire spécifique, fondée sur le renforcement des mesures d'élaboration et de sécurisation des ressources publiques ; la maîtrise des dépenses publiques pour leur plus grande efficacité.

Le même budget sera aussi axé sur la viabilité de la dette publique à travers une stratégie fondée sur des options de financement appropriées ainsi que sur la mise en œuvre de certains projets inscrits dans le nouveau Plan national de développement.

Le budget approuvé fixe quelques objectifs fondamentaux, parmi lesquels la réduction du déficit primaire hors pétrole, en vue de contribuer, entre autres, à l'amélioration de la position du gouvernement vis-à-vis du système bancaire intérieur par la restitution des dépôts de trésorerie à la banque centrale et au renforcement des réserves de la zone monétaire.

Bien que qualifié d'austérité, ce budget 2019 prévoit aussi de réduire le stock de la dette publique, dans le but de ramener à moyen terme sa valeur actuelle nette à 30% du produit intérieur brut national.

Notons que par la même occasion, l'Assemblée nationale a entériné à l'unanimité, après amendements, le projet de loi portant règlement du budget de l'Etat, exercice 2017.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhert N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndingidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonou

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntseyouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RECHERCHE FORESTIÈRE

L'IRF élargit ses études aux végétaux spécifiques

Les forestiers congolais devront insérer dans leurs programmes de recherche des nouvelles thématiques sur les tourbières, les mangroves, l'adaptation aux changements climatiques.

Les recommandations ont été adoptées, le 20 décembre à Brazzaville, lors du premier conseil scientifique de l'Institut national de la recherche forestière

(IRF). Outre ces mesures, l'institut est appelé à multiplier des partenariats avec les initiatives émergentes et à renforcer les collaborations existantes.

En effet, la tourbière, l'objet des prochaines recherches, est une zone humide, un sol caractérisé par sa très forte teneur en matière organique. Elle est d'origine végétale et constitue un puits de carbone indispensable pour la survie des écosystèmes terrestres. Quant à la mangrove, elle constitue l'un des écosystèmes les plus productifs en biomasse de la planète, selon le Fonds mondial pour la nature.

Le calendrier de recherche de l'IRF sera donc chargé en 2019,

avec la relance des projets liés aux fonds de recherche, fonds forestier et fonds vert, y compris le processus Redd+ qui vise à lutter contre le réchauffement climatique provoqué par les émissions de gaz à effet de serre induites par la dégradation, la destruction et la fragmentation des forêts.

Le directeur général de l'IRF, le Dr Victor Kimpouni, a dû insister, au cours des travaux, sur les principales missions de sa structure. Il s'agit d'organiser, conduire et exécuter la recherche fondamentale et appliquée visant la promotion du développement forestier durable ; apporter son concours à la formation et par la recherche ; publier les résultats

des travaux de recherche et de concourir au développement des connaissances et des informations scientifiques...

Pour la petite histoire, l'IRF a été créé en 2012 par la loi n°23-2012 du 24 septembre de la même année, avec un statut d'établissement public administratif à caractère scientifique et de l'autonomie de gestion. Présent en zone de recherche de Brazzaville, Pointe-Noire, Loudima, Oyo, Ouessou, l'IRF intervient dans la sylviculture et la dynamique forestière, l'amélioration génétique, la valorisation des produits non ligneux, la technologie du bois et l'économie, la sociologie rurale.

Fiacre Kombo



Les membres du conseil scientifique

JUSTICE

André Okombi Salissa et Jean Didier Elongo en lice à la deuxième session criminelle

La Cour d'appel de Brazzaville a ouvert, le 21 décembre, sous l'égide de son vice-président, Akondo Ossengué, une nouvelle session criminelle. Les accusés André Okombi Salissa, Jean Didier Elongo et Maurice Massengo Tiassé sont au programme des audiences.

Comme l'exigent les textes en vigueur, la session criminelle s'est ouverte par la prestation de serment des jurés, un comité composé de dix civils devant siéger aux côtés des magistrats. L'ouverture solennelle a eu lieu en présence du ministère public et le collège des avocats.

Pour cette deuxième session de l'année 2018, trente-huit affaires à caractère criminel seront jugées. Au nombre des accusés, on note la présence d'André Okombi Salissa, en détention depuis janvier 2017. L'ancien ministre et président de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, de détention illégale d'armes et munitions de guerre.

Jean Didier Elongo est aussi sur la liste des audiences criminelles. Le directeur du Contrôle des marchés publics est lui accusé de détournement des fonds publics. Les dates de comparution des deux principaux accusés ne sont pas encore connues. Ils seront présentés à la chambre d'accusation le 24 décembre et les dates de leurs audiences seront fixées de commun accord avec leurs avocats.

Sont aussi au programme des audiences Jean Okandzé Okoumou, accusé par le ministère public de complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat; Maixent Elenga, inculpé pour fraude douanière et complicité.

En cavale en Europe depuis un moment, Maurice Massengo Tiassé sera lui aussi jugé mais par contumace, le 9 janvier 2019, pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes et munitions de guerre, complicité d'assassinat, de destruction des biens mobiliers publics et privés.

Pour le premier jour du procès, trois affaires ont été jugées, parmi lesquelles celle opposant Jean-Pierre Madiosso à Julienne Mpolo et autres, accusés pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner.

Dans ses réquisitions, le procureur général, représentant le ministère public, Michel Oniangué, a souhaité que rien que le droit soit dit. « Je vous invite à dire le droit, en condamnant celui qui le mérite car, juger c'est distribuer la justice », a-t-il souligné.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Une semaine cruciale

Une date en chasse une autre, les élections générales censées se tenir, le 23 décembre, en République démocratique du Congo (RDC), attendront une semaine supplémentaire. Le temps pour la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de réunir le matériel manquant et, sans doute aussi, de voir un peu plus clair sur les autres impératifs qui peuvent influencer l'organisation des scrutins.

Lors de sa communication, le 20 décembre, le président de la Céni, Corneille Nangaa, motivait le report des élections au 30 décembre par la situation d'insécurité créée dans la province du Bandundu où ont éclaté des violences meurtrières entre les communautés Tende et Nunu ; la persistance de la maladie d'Ebola dans la province de Maï Ndombe ; le complément du matériel électoral rendu nécessaire à la suite de l'incendie du dépôt d'un important lot d'accessoires à Kinshasa.

A l'impossible nul n'est tenu, pourrait-on dire mais, la question se pose à présent de savoir si le délai de sept jours suffira à réunir toutes les conditions susceptibles de voir se dérouler les élections

dans un climat apaisé. La traversée signalée de Kinshasa vers Brazzaville de plusieurs familles parmi lesquelles des diplomates à l'approche du rendez-vous avorté du 23 décembre a alerté sur les appréhensions des partenaires et voisins de la RDC.

Non seulement la campagne électorale a alimenté les tensions entre les principaux candidats à la présidentielle et leurs partisans, mais sa suspension à Kinshasa avant son terme réglementaire par le gouverneur de la ville qui invoquait des raisons de sécurité a plus dessiné les contours de ce que pourrait être la période d'attente des résultats du scrutin majeur. Les réseaux sociaux aidant, elle pourrait donner lieu à une avalanche de proclamations qui ne seront pas toujours de nature à calmer les esprits.

L'option qui vaille du côté de la Céni, pour mieux amorcer cette semaine plus que cruciale qui commence ce lundi 24 décembre, est de s'assurer que le matériel électoral en commande rentrera comme prévu ; qu'il sera ensuite acheminé à temps là où il doit être déployé. Il n'est pas évident qu'elle porte sur elle la charge de ramener le calme dans

la province du Bandundu car, cette mission est du ressort des pouvoirs publics.

Les milliers d'électeurs potentiels pris dans la tourmente des altercations sanglantes de Yumbi, qui ont gagné le Congo voisin, ne seront certainement pas concernés par les opérations de vote. Il en sera de même, peut-être, de ceux ou celles qui se trouveraient dans les zones de prévalence d'Ebola.

Tout compte fait, la Céni est attendue dans la semaine qui va suivre plus sur sa capacité à rendre disponible le matériel électoral que sur les questions, bien entendu réelles (insécurité à Bandundu et Ebola), qui relèvent de la compétence de l'Etat. Si ces questions s'avèrent incontrôlables dans les sept jours à venir et pèsent négativement sur le processus électoral, s'installera une période d'incertitudes peu recommandable dans le moment présent où la RDC aborde sa première alternance pacifique depuis son indépendance, le 30 juin 1960. Prions que le 30 décembre porte chance à ce pays.

Gankama N'Siah

SÉCURISATION DES FÊTES À BRAZZAVILLE

La police lance l'opération "Uppercut"

Le coup d'envoi de l'opération spéciale a été donné, le 21 décembre, par le directeur départemental de la police, le colonel Jean-Pierre Okiba, en vue de mettre hors d'état de nuire tous les malfrats et autres bandits qui sèment la terreur dans la capitale et permettre à la population de passer les fêtes de fin d'année dans la quiétude et la sécurité.

Dénommée « Uppercut 2018 », l'opération a été préparée en trois phases. La première a été consacrée essentiellement aux investigations policières et la stérilisation du milieu. Cette étape décisive a permis à la police de réactualiser sa banque de données criminelles de la ville de Brazzaville, pour bien amorcer la suite de l'opération. Dans ses investigations, la force publique a donc identifié deux grandes écuries criminelles en présence, dénommées les Américains et les Arabes, des délinquants de grand chemin qui tuent, violent, braquent et font peur régulièrement à la paisible population civile. Dans cette bataille, selon le colonel Okiba, la police a réussi à interpeller, puis arrêter quelques leaders et chefs de ces groupes criminels.



Le colonel Jean-Pierre Okiba lançant l'opération à l'esplanade du CNRTV/Adiac

« Nous avons aussi identifié et détruit les fumoirs, localisé les points de vente des produits psychotropes et avons sensibilisé les tenanciers des bars dancing, les VIP et les églises aux éventuels troubles à l'ordre public en période

de fêtes. Nous les avons aussi sensibilisés aux nuisances sonores, à la présence des mineurs dans ces lieux, surtout au développement du phénomène Ujana », a précisé le colonel Jean-Pierre Okiba.

La deuxième phase de l'opération, lancée à l'occasion, consiste à maintenir les renseignements à un niveau maximal et marquer une forte présence policière dans tous les coins et recoins de la ville, à travers des

patrouilles pédestres et motorisées, dans le but de parer et prévenir toute éventuelle menace de trouble à l'ordre public par ces bandits.

Pour son exécution, la police a scindé la ville en quatre zones opérationnelles, ce qui constitue la troisième étape. Il s'agit de la zone du Djoué qui comprend Madibou; la zone du Plateau qui inclut Bacongo et Poto-Poto; celle de la Mfoa qui regorge Mougali, Ouenzé et Mfilou. La dernière zone est celle de la Tsiémé, comprenant Tanagaï et Madibou.

Par ailleurs, pour garantir le succès de l'opération, le directeur départemental de la police de Brazzaville a invité tout le monde à travailler en étroite collaboration avec les services de police.

« La période des fêtes de fin d'année n'est pas synonyme de libertinage abject. Tout en fêtant, nous devons rester dignes. J'invite donc la population, les chefs de quartier et de zone à la vigilance et à travailler à l'unisson avec la police pour garder la sécurité au maximum afin que nous vivions mieux pendant la période des fêtes », a conclu le colonel Jean Pierre Okiba.

Firmin Oyé

POOL

L'ambassade d'Allemagne va financer des micro-projets dans le département

Le gouvernement allemand a accordé soixante-quatre millions de francs CFA destinés à soutenir, à partir de l'année prochaine, les activités agricoles et les marchés dans les localités de la contrée.



Les officiels lors de la première phase en novembre

L'aide de l'ambassade d'Allemagne, ouverte aux porteurs des projets dans le département du Pool, vise à contribuer au Plan de réponse humanitaire 2018 mis en place par le gouvernement congolais, après que cette partie du pays a été secouée par un conflit armé ayant opposé l'armée et les hommes du pasteur Ntoumi.

Hormis le soutien aux micro-projets, le gouvernement allemand a offert récemment plus de quarante-cinq millions de francs CFA pour réhabiliter des écoles et marchés des districts de Kinkala, Linzolo et Goma Tsé-Tsé. Les projets ont été lancés depuis novembre par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Klaus-Peter Schick, et le président de Caritas Congo, Mgr Miguel, en charge de la mise en œuvre.

Notons que plusieurs partenaires ont répondu au Plan de réponse humanitaire, dont la République Populaire de Chine, les Etats-Unis, le Japon, l'Union européenne, le système des Nations unies à travers le Programme alimentaire mondial et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, afin d'apporter l'assistance d'urgence dont a besoin la population meurtrie.

Fiacre Kombo

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 NOUVEAUX POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT ET EXTENSION DU RESEAU BT A BRAZZAVILLE

Suite à l'avis d'appel d'offres international (AOI-F001/PEEDU/2018) du 16 juillet 2018 pour les fournitures et travaux de construction de vingt nouveaux postes de transformation HTA/BT et extension du réseau BT à Brazzaville, les résultats de l'évaluation se présentent comme suit :

- Attributaire : Groupement MBTP Celec Entourage
- Montant du marché : deux milliards neuf cent vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix neuf mille cent treize FCFA TTC.

Fait à Brazzaville, le 16 décembre 2018

Le coordonnateur du Peedu

Maurice Bouesso

AUTONOMISATION ET INCLUSION SOCIALE

Les déficients visuels admis aux examens d'Etat 2018 récompensés

Le Centre d'information des Nations unies et l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo ont organisé, le 21 décembre à Brazzaville, une cérémonie de remise de dons aux élèves malvoyants et aveugles ayant satisfait, l'année scolaire dernière, au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et au baccalauréat (Bac).

L'activité s'inscrivait dans le cadre de l'édition 2018 de la célébration de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap. Selon les organisateurs, cette troisième édition a été particulière car, son thème s'appuie sur le mérite citoyen, notamment en accompagnant l'effort d'apprentissage des élèves porteurs de handicap visuel admis au BEPC et au Bac, au terme de l'année scolaire 2017-2018. « Cette journée du mérite citoyen est organisée dans le but de pousser, au plan symbolique et mental, à la réduction des inégalités sociales et à l'émergence d'une volonté claire de justice équitable entre les élèves déficients visuels et leurs collègues dits valides », ont déclaré les organisateurs.

Au cours de la cérémonie, dix élèves, plus précisément cinq admis au BEPC et cinq au Bac ont reçu des dons composés du matériel de communi-

cation et de gestion d'informations, à savoir des téléphones intelligents (Smartphones).

« Cette dotation d'encouragement va contribuer à leur autonomisation et à leur intégration sociale », ont-ils précisé, avant de signifier que ces élèves handicapés admis au Bac ont été orientés à l'Ecole normale des instituteurs.

Faisant une rétrospection sur le traitement des personnes handicapées, tout en comparant la stratégie que son pays a mise en place pour accompagner cette catégorie de personnes par rapport aux autres pays, le premier secrétaire de l'ambassade de l'Afrique du Sud au Congo, Lufuno Makuya, a signifié que ce pays joue son rôle dans l'épanouissement des personnes handicapées. D'autant plus que sa Constitution protège les droits et la dignité de ces personnes. « Les personnes handicapées ont droit à un trai-



tement égal dans tous les aspects de la vie. Elles reçoivent des allocations mensuelles d'invalidité. Et, en ce qui concerne l'accès à l'emploi, elles sont protégées par la loi de 1998 sur l'équité en matière d'emploi », a-t-il ajouté, en faisant savoir que le gouvernement sud-africain a pour ambition d'employer 2% de personnes handicapées dans la fonction publique. Ce qui faciliterait, a-t-il expliqué, la tâche de ceux qui ont des qualifications académiques.

Par exemple, tous les établissements d'enseignement supérieur sud-africains ont des bureaux destinés aux personnes handicapées. En outre, le ministère du Travail leur accorde des bourses pour leur permettre de poursuivre leurs études et accéder à l'enseignement supérieur.

« Nous espérons que les Nations unies encourageront d'autres pays à suivre l'exemple de l'Afrique du Sud en matière de la responsabilisation des personnes

La photo de famille des bénéficiaires du don handicapés », a conclu Lufuno Makuya, en déplorant le fait que dans de nombreuses sociétés du monde, les personnes handicapées ne bénéficient pas d'égalité de traitement et d'opportunités. Dans leurs communautés, elles sont pour la plupart du temps isolées car considérées comme une malédiction et une gêne. Alors que cela a changé dans d'autres sociétés qui les acceptent.

Rock Ngassakys

EDUCATION

La Mission évangélique braille Suisse engagée à soutenir l'école inclusive de Kintélé

La responsable de la coopération et du développement, Alexandrine Meunier, également nouvelle collaboratrice de la mission, a assuré à ses partenaires de l'organisation « Viens et vois » son appui après avoir visité, le 16 décembre, les travaux de construction de l'établissement.

La mission est engagée à soutenir l'école dans la continuité en matériel pédagogique, en fournitures scolaires spécialisées, en transcription des documents ainsi que dans la formation, a indiqué Alexandrine Meunier. Ce soutien s'étendra également dans le recrutement des enseignants qui nécessite une pédagogie particulière et ces enseignants bénéficieront des formations sur le braille.

L'école inclusive de Kintélé va accueillir les élèves aveugles et malvoyants ainsi que les voyants. Elle ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire 2019-2020 au cycle primaire et, progressivement, les autres cycles.

Alexandrine Meunier a, en outre, rencontré les autorités congolaises, celles de l'Eglise évangélique du Congo et bien d'autres partenaires. L'objectif a été de renforcer l'appui et de chercher les stratégies d'accompagnement



permettant de faciliter les démarches avant d'équiper l'école pour les préparatifs de la rentrée prochaine.

Précisons que l'école inclusive est située sur l'avenue du marché de Kintélé, derrière l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Elle est

L'école inclusive de Kintélé en construction l'initiative de l'association « Viens et vois » que dirige Emerson Massa. Les travaux de construction de cet établissement sont financés à hauteur de 193, 923 millions francs CFA par la Mission évangélique braille, basée en Suisse.

Lydie Gisèle Oko

EXAMENS D'ETAT 2017-2018

Des smartphones seront offerts aux déficients visuels admis

Les élèves porteurs de handicap visuel ayant satisfait au Brevet d'étude du premier cycle et au baccalauréat au titre de l'année scolaire dernière recevront, le 21 décembre, du matériel de communication et de gestion d'informations de la part de l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo.

Le matériel participera à l'autonomie et à l'inclusion sociale des bénéficiaires, ont expliqué les donateurs, avant de souligner que les admis au baccalauréat ont été orientés à l'Ecole normale des instituteurs. La remise sera faite lors de célébration de la Journée de mérite citoyen organisée avec l'appui du Centre d'information des Nations unies.

Le but est de pousser, au plan symbolique et mental, à la réduction des inégalités sociales et à l'émergence d'une volonté claire de justice équitable entre les élèves déficients visuels et leurs collègues valides. La troisième édition de la Journée de mérite citoyen s'inscrit dans le cadre de la célébration en différé de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap commémorée le 3 décembre dans le monde sur le thème « Autonomiser les personnes handicapées et assurer la participation et l'égalité ».

L.G.O.



Le Groupe BGFIBank

ET L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS

VOUS SOUHAITENT UN

*Joyeux
Noël*

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Équatoriale -
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



CÉMAC

Des journalistes outillés en techniques de reportage économique et financier

Une vingtaine de professionnels des médias issus des six pays membres de la sous-région a été formée, du 20 au 21 décembre à Yaoundé, au Cameroun, aux méthodes de collecte, d'analyse, de traitement et de diffusion des informations économiques et financières.

À l'ouverture de la formation, le ministre camerounais délégué auprès de celui en charge des Finances, Yaouba Abdoulaye, a estimé que ce rendez-vous était important pour les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

« Plusieurs études sociologiques menées sur la presse dans le monde en général et dans la sous-région en particulier prouvent que les salles de rédaction sont émaillées de journalistes essentiellement généralistes. Ceux disposant d'une formation initiale en économie restent rares », a-t-il déclaré.

Yaouba Abdoulaye a jugé « impératif qu'un véritable sursaut s'opère dans ce domaine en accentuant la formation continue des professionnels des médias, seule condition pour que la sous-région dispose de véritables journalistes économiques capables de conduire

un travail soutenu d'investigation ».

Cette formation a été organisée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Elle a été animée par les experts de la Fondation Thomson Reuters.

S'adressant aux participants, le vice-gouverneur de la BEAC, Dieudonné Evon Mekou, a signifié que « ce séminaire est censé vous apporter des outils nécessaires afin de mieux cerner les questions économiques et financières de la sous-région ».

Hormis les vocables liés à l'économie et aux finances, les participants ont également été édifiés sur les mécanismes d'intervention de la BEAC et du FMI, ainsi que sur la déontologie professionnelle et la situation économique actuelle des pays de la Cémac.

Pour le représentant du FMI au Cameroun, Fabien Nsenjyumva, son institution gagnerait en renforçant les capacités des personnes dont l'une des missions consiste à expliquer le bien fondé des politiques économiques.

« Le FMI est un partenaire des pays de la sous-région. Le public saura à travers les journalistes l'assistance tech-



La photo de famille des participants DR

nique voire financière que nous apportons à la Cémac. Nous insistons sur le fait que l'information doit être bien transmise à la population », a-t-il renchéri.

Composée du Congo, du Cameroun, du Gabon, du Tchad, de la République centrafricaine et de

la Guinée équatoriale, la Cémac connaît, depuis environ quatre ans, une crise économique et financière aigüe due à l'abaissement des cours du baril de pétrole sur le marché mondial. Evoluant à l'hebdomadaire tchadien La Voix, André Byakzahbo a salué l'initiative du FMI et de

la banque centrale. « Nous venons d'acquérir de nouvelles connaissances qui nous permettront de mieux traiter les sujets économiques. Malgré sa courte durée, la formation a eu un fond intéressant. Je souhaite que cette expérience soit pérennisée », a-t-il dit.

Christian Brice Elion

Joyeux Noël au meilleur père Noël de Brazzaville et merci pour ton travail à l'égard des enfants cette année.



REMERCIEMENTS

Le directeur du Cercle Mess des Officiers de Brazzaville, le colonel Yvon Itoua, les familles Itoua, Kibhat et Killy, remercient parents, collègues, amis et connaissances qui les ont soutenus spirituellement, moralement, physiquement et financièrement lors du décès de leur sœur, mère et tante Mme Eugénie Mireille Itoua inhumée le mardi 18 décembre 2018 au cimetière Bouka.

Ils vous prient de s'unir à eux dans la prière pour le repos de l'âme de la disparue.



IN MEMORIAM

26 décembre 2017- 26 décembre 2018, cela fera un an que le Très haut a rappelé sa fille Sheila Estelle Atipo-Enzonga, épouse Elo-Dacy. Pour ce triste et douloureux premier anniversaire, Duc Elo-Dacy, les enfants Elo-Dacy et toute la famille Elo-Dacy prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. « Sheila, quoique nous fassions, quels que soient les développements futurs, nos joies, nos sourires ne seront plus jamais les mêmes. Rien ne comblera ton absence. Nous t'aimons et tu nous manqueras à jamais ». Que ton âme repose en paix.



Wellot-Samba née Brigitte Londa

23 décembre 2014-23 décembre 2018

Il y a quatre ans, disparaissait celle que Dieu nous avait choisie pour épouse, mère, grand-mère et qui, jusqu'au seuil de sa fin hélas, ne cherchait qu'à nous rendre heureux. Londa, en traduction littérale de sa langue source, la restauratrice.

Bibi, maman, grand-maman, l'artisane spécialiste qui savait si bien remettre en état « les fractures ». Que ton souvenir est vivant, si vivant que, l'évoquant en toutes circonstances, à cor et à cri, te revoyons toujours et toujours, espérons ton retour.

Naïveté puérilisme, s'écrieront les libres d'esprit. Mais, quel est celui qui, de l'école de Pablo Picasso, ne serait tenté de susurrer : en vérité, « nos morts continuent à vieillir avec nous ! »

Puisse Dieu notre père de miséricorde, par l'Eucharistie anniversaire, de ce quatrième et dernier dimanche de l'Avent© coïncidant, 23 décembre 2018 sur toi, sur vous, ô Bibi, maman, mamie, nos chers parents défunts, les âmes abandonnées du purgatoire, faire briller sa lumière sans déclin. « Requiescant in pace », que vos âmes reposent en paix. Amen.





airtel
internet

METSTOIAUROUGE

**ECHANGEZ VOTRE SIM 3G
GRATUITEMENT***

Sim 4G + 5Go d'internet offerts

***175#**



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

AVIS DE RECRUTEMENT

« Affacturage »

La Banque Postale du Congo (BPC) recrute un juriste spécialisé en droit des affaires, droit bancaire et financier de nationalité congolaise.

Missions :

Rattaché au Responsable «Affacturage », le titulaire du poste animera la section juridique et à cet effet, supervisera les aspects juridiques liés aux activités "Affacturage" de la BPC et notamment à la mise en place et au fonctionnement des contrats d'affacturage. Il aura en charge de :

- Rédiger les contrats, les contrôler et assurer leur actualisation, en particulier pour les contrats complexes, structurés et/ou Internationaux ;
- Assurer la coordination, au niveau juridique, avec les différentes équipes de la Banque ;
- Etre le support juridique des équipes commerciales du réseau "Affacturage" ainsi que des autres équipes notamment risque et gestion ;
- Assurer l'analyse juridique nécessaire lors de la mise en place des contrats ;
- Superviser les formalités administratives ;
- Assurer le suivi juridique des dossiers spécifiques ; réaliser toute étude juridique requise dans le cadre du suivi des dossiers ;
- Valider et assurer le suivi des signatures et délégations juridiques ;
- Participer ponctuellement aux projets d'entreprise liés aux activités du métier « Affacturage » en tant que conseil juridique ;
- Rédiger tout courrier, note, procédures et modes opératoires juridiques ;
- Agir en qualité de Conseil et porter une assistance juridique auprès des équipes opérationnelles internes dans leur activité d'affacturage ;
- Appliquer une veille juridique dans les domaines du droit applicables à l'activité de la Banque.

Profil recherché :

- Bac + 5 ou équivalent en droit des affaires, en droit bancaire et financier ;
- Disposer d'une expérience d'au moins trois (3) ans (hors stage) dans une entreprise, une banque ou un cabinet d'avocat d'affaires ;
- Etre parfaitement bilingue (français et anglais) ;
- Bonne connaissance des risques liés au métier ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à manager une équipe ;
- Respect et application des procédures et normes réglementaires ;
- Maîtrise de l'environnement informatique (Pack Office)
Conditions de travail :
- Type de contrat : CDI.
- Travail à temps plein.
- Bonne rémunération.
- Période d'essai : 3 mois.
- Lieu de travail : Brazzaville.
- Avantages sociaux prévus dans la convention des Banques et Assurances.

POSTULEZ EN LIGNE : CV + LETTRE DE MOTIVATION

Seules les candidatures envoyées à l'adresse électronique : recrutement@banquepostale-congo.com seront prises en compte.
Postulez en ligne avant le 31 décembre 2018.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/MEF-CAB/PFDE/AMI/18**No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): CG-PFDE-043-SC-AO****” Recrutement d'une ONG pour l'appui à la transformation, le conditionnement, le stockage, la commercialisation des produits, le suivi accompagnement et les constructions de magasins de stockage”**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), exécuté par la Banque mondiale et affecté au PFDE sous forme de Financement Supplémentaire (GEF 6 Nord Congo) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : 'appui à la transformation, le conditionnement, le stockage, la commercialisation des produits, le suivi accompagnement et les constructions de magasins de stockage”

2. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

3. Le consultant qui sera retenu aura à accompagner les communautés locales et populations autochtones dans la transformation, le conditionnement, le stockage, la commercialisation des produits, le suivi accompagnement et les constructions de magasins de stockage. Aussi, le Consultant aurait-il à réaliser les différentes activités spécifiques liées aux résultats attendus tels que précisés dans les Termes de références.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes :

- les qualifications générales et expérience de l'ONG dans son domaine de spécialisation choisie ;
- l'expérience de l'ONG dans la réalisation de missions similaires, et

- le personnel permanent de l'ONG dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualité et le coût défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », de janvier 2011, version révisée Juillet 2014, conformément à l'accord de don (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard 07 janvier 2018 à 15 heures 00 minutes à l'adresse ci-après :

Le Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) (« le Client »), à Brazzaville, Quartier Plateau des 15 ans, numéro 1807, Rue Nkô ; Téléphone 06 817 06 33 / 05 616 95 74 Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 13 decembre 2018

**Coordonnatrice du PFDE
Corine Victorine ONDZE DICKELET**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/MEF-CAB/PFDE/AMI/18**No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): CG-PFDE-033-SC-AO****” Recrutement d'une Firme pour la mise en place d'un système de gestion des casiers judiciaires (CRMS : Criminal Records Management System) et de sa base de données ”**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), exécuté par la Banque mondiale et affecté au PFDE sous forme de Financement Supplémentaire (GEF 6 Nord Congo) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : la mise en place d'un système de gestion des casiers judiciaires (CRMS : Criminal Records Management System) et de sa base de données ”

2. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

3. Le consultant qui sera retenu aura à accompagner le Projet Forêt et Diversification Economique dans la mise en place d'un système de gestion des casiers judiciaires (CRMS : Criminal Records Management System) et de sa base de données, telles que définies dans la description des documents descriptifs des activités du Projet. Aussi, le Consultant aurait-il à réaliser les différentes activités spécifiques liées aux résultats attendus tels que précisés dans les Termes de références.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes :

- les qualifications générales et expérience de la firme dans son domaine de spécialisation choisie ;
- l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires, et
- le personnel permanent de la firme dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualité et le coût défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », de janvier 2011, version révisée Juillet 2014, conformément à l'accord de don (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard 07 janvier 2018 à 12 heures 00 minutes à l'adresse ci-après :

Le Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) (« le Client »), à Brazzaville, Quartier Plateau des 15 ans, numéro 1807, Rue Nkô ; Téléphone 06 817 06 33 / 05 616 95 74 Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 17 decembre 2018

**Coordonnatrice du PFDE
Corine Victorine ONDZE DICKELET**

MTN MoMo

Po na yo !

Touche ton 13^{ème} mois

Achète du crédit ou envoie de l'argent à partir de 5.000 Frs avec **MoMo** pour toucher jusqu'à **20.000.000 FCFA**



Tape ***145#** pour **gagner 1 million/jour** par tirage au sort **pendant 20 jours**.

Remise des lots dans les agences **MTN**.
everywhere you go

mtncongo.net

PROJET H2K20

Les visiteurs découvrent les merveilles de l'artisanat africain

L'exposition des œuvres artisanales et d'art contemporain, ouverte la semaine dernière aux Tours-jumelles de Brazzaville, est placée sur le thème « Panafricain et pas qu'africain ».

L'exposition est organisée par la plate-forme H2K20, avec la participation exceptionnelle du peintre congolais de Pointe-Noire, Frédéric Trigo Piula. Son ouverture a été placée sous les auspices de Jean-Louis Menann-Kouame, directeur général de Bici (RCI), groupe BNP-Paribas, qui avait à ses côtés l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

Le projet H2K20 est initié par l'artiste Raliatou Tamsir Niane Cochery, qui s'est associée aux ateliers Sahm pour une dynamique d'ateliers artistiques et de laboratoires de réflexion sur cette Afrique du XXI^e siècle, à l'occasion de la « Saison des cultures africaines » qui se tiendra à Paris, en 2020. L'initiative a été lancée cette année par le président français, Emmanuel Macron. C'est donc un projet multidimensionnel qui permet de fédérer des énergies positives diverses autour du même objectif.

Avec son troisième volet « Afrique, cœur des lumières », ce projet entend construire des réflexions autour de différentes thématiques



Les œuvres exposées/Photo H2K20

telles que les sociétés africaines d'aujourd'hui, la valorisation du capital culturel du continent, les économies africaines et leurs acteurs, etc. Raliatou Tamsir Niane Cochery, Makenzy Orcel, Blaise Njehoya, Elysabeth Bellerose, Stephan Mensah, Yves Charpentier, Jérôme Pouly, Bill Kouelany, Jean-Guy Lecat..., sont ceux qui mettent en commun leur expérience et leur créativité pour la réussite de ce projet.

« Un projet qui chante l'humanité »

Les pays représentés sont le Congo, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Guinée, le Haïti, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Nigeria, le Ghana, le Burkina Faso, le Rwanda,

le Soudan, le Maroc mais aussi le Brésil, l'Italie, le Japon, la Chine, la France...

Dans son adresse, Fifi Raliatou Tamsir Niane Cochery a signifié que c'est depuis deux mois que ces artistes sont mobilisés, engagés fermement pour que se réalise ce projet H2K20. « Il n'y a aucun discours que je peux faire, ce sont des œuvres d'art. C'est la présentation que nous représentons qui est notre expression de l'ambition que nous nourrissons pour l'humanité. Le projet H2K20 est un projet qui chante l'humanité », a-t-elle déclaré, remerciant tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette exposition.

Pour sa part, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a indiqué que ces artistes

et artisans sont rassemblés dans le cadre d'un parcours qui a commencé, il y a quelques années, à Conakry, au petit musée que dirigeait l'artiste Fifi Raliatou Tamsir Niane. A cette époque a été lancé un partenariat unique autour du trophée protecteur des arts et culture en Guinée, grâce à la BNP-Paribas et à la Bici représentée à cette exposition vente par son directeur en Côte-d'Ivoire, Jean-Louis Menann-Kouame.

Les tableaux de Frédéric Trigo Piula et ceux des artistes venus d'autres horizons, a-t-il souligné sont des emblèmes de cette nouvelle création africaine.

Sur les trois étages a-t-il précisé, l'on découvre cette alliance passagère entre les artistes et les artisans; cette volonté de casser les césures entre d'un côté un art conceptuel ou abstrait et, de l'autre, les artisans de la matière. Il n'y a plus un art pour les rois et un art pour les pauvres, a-t-il expliqué, signifiant qu'il y a cette confluence véritable de toutes les dynamiques et de toutes les traditions de création, ce qui fait la force de la création africaine, de la création des Afriques.

Jean-Louis Menann-Kouame s'est dit heureux de venir pour la première fois au Congo, avec sa capitale Brazzaville, ville chargée d'histoire. Il a rappelé que durant

la première édition, la Bici, amie des arts, a soutenu cette initiative grâce au professionnalisme et à la rigueur de Fifi Tamsir Niane Cochery, son commissaire général. Aujourd'hui, elle épouse un concept plus ambitieux en sortant de sa zone de confort qui est l'axe Conakry-Dakar pour se lancer dans un projet initié en Afrique centrale, mettant en jeu plusieurs pays africains ainsi qu'artistes et artisans, à savoir Humanity 2020. « Je dirai que c'est un peu osé mais, il s'agit d'un pari qui sera tenu. La première raison, parce que c'est un concept qui est transversal, multi pays, multi artistes, multi artisans et donc, il y a une seule émulation qui permettra au meilleur d'être en vue. Il s'agit de l'art, il s'agit donc de montrer l'Afrique dans ses plus beaux habits et à partir de ce moment, il y a des zones positives qui vont forcément accompagner ce projet... », a-t-il ajouté. Le directeur général de Bici (RCI) a profité de l'occasion pour féliciter Frédéric Trigo Piula qui ne fait plus que la fierté du Congo mais aussi de toute l'Afrique, parce que ses œuvres connues dans le monde rendent fiers les Africains.

L'exposition ferme ses portes le 24 décembre à 18h00.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Nikolaï Saratovsky et Andrey Pypine se sont produits à Brazzaville

Le concert classique donné par les solistes russes a été organisé par l'ambassade de la fédération de Russie et le Centre culturel russe (CCR), le week-end dernier.

Durant deux jours d'affilée, Nikolaï Saratovsky (Piano) et Andrey Pypine (balalaïka) se sont produits au CCR en présence des diplomates en poste au Congo, dont l'ambassadeur de la fédération de Russie, Valery Mikhaylov, et de bien d'autres personnalités.

Les deux solistes russes ont offert au public un répertoire riche d'une douzaine des chansons classiques. A. Gretchaninov, « II-III parties » ; P.



Les solistes russes Nikolaï Saratovsky et Andrey Pypine

Tchaïkovski, « Doumka » ; P. Sarasate, « Habanera » ; S. Rakhmaninov, « Deux préludes » ; E. Trostyanski, « Nocturne » ; S. Rakhmaninov, « Etudes N5,

N9 » ; P. Sarasate, « La Moscovite » ; P. Tchaïkovski, « Sur la troïka » ; A. Chalov, « Bottes de feutre » ; S. Prokofiev, « Petite fille juliette » ; Opera « Montecchi e Capuleti » ; L. Afanassiev, « Je regarde les lacs bleus » ; V. Gorodovskaya, « Kalinka » ; tels sont les morceaux qu'ils ont interprétés, valant des applaudissements des spectateurs.

Les deux solistes étaient accompagnés dans leur dernier tableau par des artistes congolais pratiquant la musique symphonique.

A l'issue des deux concerts,

l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo a livré ses impressions. « J'ai le souvenir de très haut niveau des musiciens russes qui sont venus jouer le concert ici mais aussi les artistes congolais qui ont aussi bien joué aux côtés des musiciens russes. Les spectateurs ont bien apprécié ce concert », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, répondant sur la possibilité de faire bénéficier la formation musicale aux artistes musiciens congolais en Russie, le diplomate russe a assuré : « Le gouvernement russe donne la possibilité à plus d'une centaine d'étudiants congolais dans différentes filières d'étudier en Russie. Si cela se fait dans ce sens, il n'est pas impossible que la Russie forme les artistes congolais. Oui, on peut penser à l'organisation d'un concert des musiciens et artistes congolais en Russie et aussi à leur formation. La Russie est un pays célèbre dans ce domaine. On peut procéder à un échange culturel dans les domaines musical et artistique ».

Que sont Nikolaï Saratovsky et Andrey Pypine ?

Nikolaï Saratovski (forte-piano) est né à Petrozavodsk.

A l'âge de 9 ans, il donna son premier concert et aussitôt après, il se produisait avec un orchestre symphonique. A partir de 15 ans, il fit ses études à l'école centrale de musique, près le conservatoire d'Etat de Moscou dénommé P.I. Tchaïkovski chez le Pr F.R. Rikhter, dans la classe duquel ensuite il termina le conservatoire de Moscou et le doctorat. Nikolaï Saratovski est lauréat de dix concours internationaux. Présentement, il est soliste de la philharmonie de Moscou.

Andrei Pypine (Balalaïka) : Diplômé de l'institut d'Etat de musique de Moscou dénommé A.G. Chnitke, classe du Pr Boldyrev V.B., Andrei Pypine, est né à Moscou. Il est lauréat du concours de toute la Russie « Balalaïka chanteuse de Kouban 2013 ». Il est également lauréat du prix du gouvernement de Moscou 2014, auteur de l'album du débutant « Dreamwalker » avec les œuvres de l'époque du baroque (mai 2017), dont le concert de présentation a eu lieu à Moscou les 19 et 21 mai 2017.

B. Ok.

PARCELLE A VENDRE

A Ignyé centre (PK 45), quartier Nzibou

Superficie : 400 m² (20 m x 20 m)

A un bon prix (discutable)

Contacts :

06 955 44 06 / 05 571 69 89

SUSPENSION DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE À KINSHASA

Une plainte contre le gouverneur Kimbuta

La plaignant, le candidat à la présidentielle Théodore Ngoy, juge la décision de l'autorité urbaine d'illégale puisqu'en violation des dispositions de l'article 5 de la Constitution et de l'article 83 de la loi électorale.

C'est au cabinet du procureur général près la Cour de cassation que l'auteur de la plainte, Théodore Ngoy, a déposé sa requête. Le plaignant qui fait cause commune, dans sa démarche, avec la coalition Lamuka, a cosigné avec Pierre Lumbi (le porte-parole du candidat Martin Fayulu) la correspondance qui charge le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango. Ce dernier est accusé, dans cette plainte datée du 20 décembre, d'avoir pris la liberté de suspendre, sans titre ni droit, les activités de la campagne électorale dans la capitale en violation des

dispositions de l'article 5 de la Constitution et de l'article 83 de la loi électorale.

Alors que la campagne électorale est censée durer un mois jusqu'à la veille du vote, le gouverneur de la ville de Kinshasa a décidé, unilatéralement, de la suspendre deux jours avant sa clôture officielle, se plaignent Théodore Ngoy et Pierre Lumbi. Dans leur correspondance dont copies ont été réservées au président Joseph Kabila et aux membres du gouvernement, les deux requérants ont stigmatisé le traitement partisan que les autorités en place ont réservé au candidat de la coalition Lamuka pendant ses activités de campagne électorale. Ils ont notamment évoqué le blocage, le 19 décembre, dans la périphérie est de Kinshasa, de sa caravane alors qu'il revenait de Bandundu et entendait tenir un meeting

populaire à la place Sainte-Thérèse, dans la commune de N'Djili.

« *Martin Fayulu s'est vu interdire de poursuivre sa marche dans la ville de Kinshasa pendant plusieurs heures, ses potentiels électeurs dispersés* », peut-on lire dans la requête qui fait un réquisitoire sévère sur les méthodes peu orthodoxes auxquelles a eu recours André Kimbuta Yango pour empêcher le déroulement de la campagne électorale à Kinshasa.

La décision du gouverneur continue, par ailleurs, à être rejetée par la coalition électorale Cap pour le changement du tandem Félix Tshisekedi-Vital Kamerhe qui la juge aussi inopportune et illégale. Les deux leaders politiques ont déclaré faire fi de cette décision et de poursuivre leur campagne comme si de rien n'était.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

«Lamuka» met en garde contre un nouveau report au-delà du 30 décembre

Fustigeant le nouveau glissement du calendrier électorale, le regroupement politique de l'opposition estime, dans un communiqué publié le 21 décembre, que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) servirait la volonté du régime sortant de se maintenir au pouvoir à tout prix.

Le dernier report des scrutins combinés (présidentielle, législatives nationales et provinciales), initialement prévus le 23 décembre pour le 30 décembre, n'est pas du goût de l'opposition qui fustige ce nouveau glissement du calendrier électorale par la Céni. La coalition Lamuka, qui soutient la candidature de Martin Fayulu à la présidence de la République, est montée au créneau pour dénoncer ce énième report des élections. D'après cette plate-forme, cela procède d'une stratégie bien planifiée de maintien au pouvoir concoctée par la « Kabilie ».

Dans un communiqué publié le 21 décembre et portant la signature de Pierre Lumbi, le directeur de campagne de Martin Fayulu, Lamuka stigmatise l'approche de la Céni dans la gestion du processus électorale qu'elle administre sans tenir compte de l'opinion publique, sans rendre compte au peuple congolais de son évolution, à la veille des scrutins. Pour Lamuka, ce nouveau report « *n'est pas un fait du hasard mais procède d'une stratégie bien planifiée pour torpiller le processus électorale et servir la volonté du régime sortant de se maintenir au pouvoir à tout prix* ».

Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Freddy Matungulu et Adolphe Muzito, les quatre principaux soutiens de Martin Fayulu, restent néanmoins dubitatifs par rapport à la nouvelle date du 30 décembre fixée par la Céni qui

semble ne pas rassurer. D'où la mise en garde faite à cette institution qui « *doit savoir qu'au-delà du 30 décembre 2018, le peuple congolais n'acceptera pas un autre jour de report de plus* ». Les Congolais ont assez des « *reports intempestifs et non justifiés* » des élections, soutient Lamuka qui, par ailleurs, déclare avoir pris acte dudit report pour lequel la Céni en porte l'entière responsabilité.

Le message de Bemba et Katumbi Sur un autre registre, Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi ont, dans une vidéo d'une dizaine de minutes diffusée ce week-end, sur les réseaux sociaux, dévoilé la stratégie de Lamuka visant à contourner la fraude électorale qui se dissimulerait, selon eux, derrière la machine à voter. Les deux leaders du Mouvement de libération du Congo et d'Ensemble pour le changement ont, tout en appelant les partisans de Lamuka à aller voter, donné quelques consignes claires en lingala et en swahili pour que leurs choix soient véritablement pris en compte et non dénaturés. « *Quand vous irez voter, ne vous précipitez pas à partir. Soyez très vigilants sur les bulletins imprimés par leurs fameuses machines à voter. Il faudra regarder au verso, si c'est bien le nom de votre candidat qui a été imprimé (...) Que nos délégués ne sortent pas des bureaux de vote avant le début du dépouillement des bulletins. La population devra exiger l'affichage des résultats dans chaque bureau de vote. Faites tout cela dans le respect de la loi. Ne prêtez pas le flanc à ces militaires que le pouvoir déploiera pour nous tuer* », ont-ils déclaré, à tour de rôle, en lingala et en swahili.

A.D.

TRAFIC AÉRIEN

Sept morts dans le crash d'un Antonov affrété par la Céni

L'appareil s'est écrasé à trente-cinq kilomètres de la ville de Kinshasa, après avoir transporté du matériel électorale destiné à la ville de Tshikapa, dans la province du Kasai.

L'avion de la compagnie aérienne Gomair a été affrété par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour convoier le matériel électorale au chef-lieu de la province du Kasai à Tshikapa. Il a connu un crash le 20 décembre, juste au lendemain du report des élections annoncé par le président de la centrale électorale.

L'aéronef mis à la disposition de

la Céni par le gouvernement était allé livrer des fiches des résultats à Tshikapa et c'est dans son trajet de retour vers Kinshasa que l'accident s'est produit. D'après la Céni qui a livré cette information, l'avion-cargo s'est écrasé à trente-cinq kilomètres de la ville de Kinshasa, entraînant la mort de sept membres de l'équipage. « *Il n'y a eu aucun survivant. Les cinq membres d'équipage et un passager ont tous péri dans cet accident* », ont confirmé des sources proches de la Régie des voies aériennes.

L'Antonov 26 était en phase d'atterrissage à l'aéroport de Kinsha-

sa. Il aurait mal négocié cette étape cruciale du vol avant de s'écraser aux abords de l'aéroport international de N'Djili. Tenant à rassurer l'opinion, la Céni, dans son communiqué, a confirmé que le matériel électorale transporté à Tshikapa était bel et bien arrivé à destination. Quant aux causes du crash, elles demeurent, pour l'heure, inconnues en attendant les conclusions de l'enquête en passe d'être diligentée. D'après des sources de l'autorité de régulation de l'aviation civile, il appert que la météo n'était pas du tout favorable, ce jour-là, au trafic aérien.

A.D.

PRODUITS PÉTROLIERS

Le calvaire des provinces

La disparité criante des prix entre Kinshasa et le reste de la République démocratique du Congo (RDC) suffit à montrer les difficultés de distribution du carburant dans l'arrière-pays. Pourtant, le projet du ministère en charge des hydrocarbures pour les prochains mois prévoit une amélioration sans précédent de la desserte, avec un taux frôlant les 80 % et bien plus dans les prochaines années.

Il n'est un secret pour personne que les provinces enclavées du centre, notamment les Kasai, disposent du carburant à la pompe ou par la contrebande après un acheminement parfois chaotique à partir des provinces voisines, dont l'ex-Katanga.

Les consommateurs kasaiens achètent le litre à la pompe à un fort prix, représentant parfois le double du tarif de Kinshasa. La situation est pire pour le carburant vendu dans la rue. Par conséquent, ces provinces connaissent très souvent des ruptures de stocks, un phénomène aux effets dévastateurs sur les économies locales.

Pour 2019, le ministère des Hydrocarbures compte mettre en place un véritable programme comportant trois points essentiels, en l'occurrence l'amélioration de la gouvernance et la transparence du secteur des hydrocarbures, l'amélioration de la production nationale en

hydrocarbures et l'amélioration de l'arrière-pays en produits pétroliers. Le dernier point du programme de l'exercice 2019 suscite plusieurs interrogations. En effet, pour nombre d'experts, des efforts doivent se réaliser à la fois au niveau du volume à rendre disponible que de la qualité de la distribution. Des provinces comme celle du Kongo central doivent être épargnées des tragédies.

Du côté du gouvernement central, l'on compte s'appuyer sur plusieurs axes importants pour réussir ce défi. La RDC va tout mettre en œuvre pour améliorer la distribution des produits pétroliers dans les provinces.

Cette politique va impliquer, dans un premier temps, la promotion des investissements privés dans l'arrière-pays. L'exécutif national veut multiplier la création des stations-service, des dépôts, des pipelines et des barges de transport. Il est difficile d'espérer s'appuyer sur un distributeur de grande envergure comme Sep-Congo dans l'arrière-pays.

Du côté des chiffres, la réalité des usagers de la route se passe de tout commentaire. En 2017, le taux de desserte ne dépassait guère les 50 %. Selon les projections de 2018, l'on observe une remontée, avec un taux de desserte de 70 %. Pour 2019, le

grand défi sera de porter le taux de desserte en réseau de distribution des produits pétroliers en provinces à 80 % et plus tard, en 2020, à 90 %. Dans la foulée, le patron des hydrocarbures annonce une régularité de la publication des statistiques pétrolières, conformément aux engagements vis-à-vis de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. La RDC qui compte augmenter sa production pétrolière nationale de 30 % en 2018 à 50 % en 2019 et de 70 % en 2020, veut se donner tous les moyens nécessaires d'atteindre ses objectifs d'ici à 2020.

Laurent Essolomwa

Jeune Afrique

Un numéro exceptionnel

PANORAMA
54 ÉTATS
À LA LOUPE



L'HOMME DE L'ANNÉE
Abiy Ahmed Premier
ministre d'Éthiopie

BUSINESS
Les 9 décideurs
qui feront date

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL N° 3024H DU 23 DÉCEMBRE 2018 AU 12 JANVIER 2019

jeuneafrique

L'Afrique en

2019

TRIBUNES ET INTERVIEWS
Védrine, Bathily, Yabi, Mbembe, GebreMariam, Sall, Benmakhlof...

MAROC
MG : l'année de ses 20 ans

CEMAC
Vers la sortie de crise ?

SEPTIÈME ART
Le nouveau souffle du cinéma africain



ÉDITION GÉNÉRALE

M 01936 - 3024H - F: 7,90 €



Disponible dès maintenant
chez votre marchand de journaux
ou en édition digitale

Téléchargez l'application Jeune Afrique - Le Magazine



CENTRE D'APPUI À LA PÊCHE ARTISANALE DE POINTE-NOIRE

Un fruit de la coopération Congo-Japon

Inauguré en juin dernier, le centre construit dans le cadre du **Projet d'études pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques (Pechval) accueille actuellement mareyeurs, transformateurs, pêcheurs et vendeurs de poisson issu de la pêche artisanale.**

Le site situé au bord de la mer, notamment de la côte, dispose des installations modernes. En effet, on y trouve, entre autres, une poissonnerie, un bloc administratif, une chambre isotherme, une machine de fabrication et de stockage de glace, des aires de triage et de lavage ainsi que de réunion, des dépôts, une salle électrique et une pompe à essence. Selon des témoignages, en période de basses marées, le poisson est vendu à foison mais en période de hautes marées, il n'est pas en abondance.

Financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), le Centre d'appui à la pêche artisanale de Pointe-Noire (Capap) est un véritable soulagement tant pour les usagers que pour l'administration maritime. Patricia Roxiane Ju-



Une vue des mareyeurs, transformateurs, pêcheurs et vendeurs./Adiac

liette Mokobi-Ebalé, responsable du service de la qualité, de la sécurité sanitaire et de la valorisation des produits de la pêche à la direction départementale de la Pêche et de l'aquaculture de Pointe-Noire, a déclaré, lors de la récente mission de presse organisée par l'ambassade du Japon au Congo: « Le don du Japon nous a aidés parce qu'à l'époque, nous n'avions pas un point de débarquement aménagé. Ce centre nous a permis de concentrer toutes les informations concer-

nant la pêche artisanale au niveau administratif. Chez les pêcheurs, le débarquement se faisait tout le long de la côte, il n'y avait pas un endroit approprié pour la vente du poisson. Maintenant, grâce à ce centre, les mareyeurs, les transformateurs, les vendeurs ont un cadre légal où ils peuvent se retrouver, exercer en toute tranquillité leur activité ».

Doter le centre d'un débarcadère

Ainsi, pour appuyer la pêche

artisanale, les responsables du centre donnent gratuitement un bac de glace à chaque mareyeur dès qu'il a sa table. Selon Lambert Mokelo Mbouma, gestionnaire du Capap, tous les services sont vendus à des prix dérisoires à l'image de la table dont le montant est de 500 FCFA/jour. Profitant de cette visite, il a regretté le fait que certains mareyeurs gardent encore par devers eux des pratiques ancestrales pensant que le sable conserve mieux le poisson que la glace.

Le chef du service pêche maritime, Basile Dimi, pense qu'actuellement la plus grande difficulté de ce centre est le manque de débarcadères permettant à toutes les pirogues d'y accoster. « Cette absence fausse également des statistiques au niveau de l'administration et toutes les pirogues ne se sont pas encore acquittées de leurs taxes. S'il y a la présence des hautes vagues, les pirogues ne peuvent jamais venir accoster; elles sont obligées d'aller trop loin. Cela ne permet pas au centre de bien suivre les activités. Notre souhait est l'installation d'un débarcadère », a-t-il plaidé.

Revenant sur les objectifs du

centre dont l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques de la pêche artisanale, le chef du Pechval, Takahashi Kuniaki, a rappelé que le but de ce projet pilote était l'élaboration d'un plan directeur à la fin en 2019. S'agissant de sa capacité d'accueil, il n'a pas exclu l'idée de son extension. « Nous ne savons pas qui va étendre ce centre entre le Japon et les autres bailleurs de fonds. Il est petit comme vous le constatez mais, il répond aux normes pour améliorer la chaîne de valeurs des produits halieutiques à Pointe-Noire. Le poisson vendu ici est bien conservé pour la consommation. Nous espérons que les pêcheurs et les mareyeurs l'exploitent bien afin de fournir à la population locale des poissons frais et sains », a-t-il conclu.

Notons que le Pechval est né suite à la défaillance des infrastructures de base, à partir du débarquement jusqu'à la transformation et le mareyage, ainsi que le manque de mécanisme de gestion par l'administration. Ce qui justifiait l'inefficacité des activités de pêche et de distribution des produits halieutiques.

Parfait Wilfried Douniama

HUMEUR

L'apprentissage de la natation à l'école s'avère nécessaire

La natation est absente des programmes de l'école congolaise, alors que cette discipline sportive, comme toutes les autres, est importante pour la santé physiologique des apprenants et peut aussi préparer une pépinière à devenir des talents car elle fait partie des sports olympiques. Sans compter que ceux qui la pratiquent sauvent des vies humaines à l'occasion des noyades dans des piscines, rivières, fleuves et autres.

Ce billet d'humeur est une interpellation des ministères de l'Éducation et des Sports. Si cette discipline était depuis lors apprise à l'école, on savourerait depuis lors des « exploits » de certains jeunes congolais au plan régional, continental ou international. La nage est restée au Congo à une étape primitive. Encore que pendant les jeux de l'Onssu, la natation sportive n'a jamais figuré.

La nage n'est maîtrisée dans le pays que par ceux qui habitent au bord d'une rivière, d'un fleuve ou de l'océan. Or, cela n'obéit à aucune codification. Or, cette discipline a ses règles, méthodes et techniques imposées par la Fédération internationale de la natation pour sa pratique. Ainsi, de nombreux pays ont même été amenés à imposer son enseignement dans des écoles.

Oui, l'apprentissage de la natation à l'école s'avère importante. C'est un grand manquement, surtout pour les jeunes congolais, quand on sait que leur pays est arrosé par les rivières et le fleuve. Il est temps que les ministères de l'Éducation et des Sports signent des partenariats avec des propriétaires des piscines privées afin que les élèves apprennent à nager. La codification de cette discipline devenue olympique met en exergue des concepts tels que l'entrée dans l'eau ou saut, le maintien sur place au moins quelques minutes ou équilibre, le déplacement ventral, le déplacement dorsal et l'immersion consciente. Et une fois cet ensemble de compétences acquis, l'élève ou tout autre apprenant peut disposer d'une meilleure sécurité dans le milieu aquatique.

Beaucoup de Congolais ont peur de l'eau et paniquent en cas de naufrage. Le gilet de sauvetage n'est qu'un moyen limité pour faire face à la noyade individuelle alors que la maîtrise de nage depuis l'école peut sauver beaucoup de gens. Dossier à suivre !

Faustin Akono

SALON ENTREPRISE EMPLOI

La onzième édition prévue pour le 28 décembre

L'annonce a été faite par la présidente de l'Association initiative d'aide au développement (AIDD), **Rachelle Guylaine Ghislaine Mbanj-Ondzé**, à l'occasion d'une conférence de presse qu'elle a animée, le 21 décembre, à Pointe-Noire, en prélude à l'événement.



Rachelle Guylaine Ghislaine Mbanj-Ondzé répondant aux questions des journalistes./Adiac

Le salon entreprise emploi du Congo se tiendra cette année sur le thème sous le thème « Job dating ». Expliquant l'importance de ce thème, la présidente de l'AIDD a indiqué que ce concept est pratique dans le rendez-vous de l'offre et de la demande. Le Job dating, a-t-elle poursuivi, est un entretien d'embauche express de sept à dix minutes durant lesquelles un candidat va pouvoir échanger avec un

recruteur dans le but de décrocher un deuxième rendez-vous. Le recruteur va être amené à rencontrer, sous ce format, un nombre important de candidats, durant le temps du déroulement du salon entreprise emploi du Congo.

Rachelle Guylaine Ghislaine Mbanj-Ondzé a souligné que le partenariat de son association avec la mairie de Pointe-Noire, par le biais du maire de

cette ville, leur a permis d'avoir l'espace pour organiser l'activité et de poser des supports de communication. Des sociétés privées partenaires vont donner la chance aux jeunes congolais de postuler à un emploi et peut-être décrocher un emploi. « L'objectif de l'édition 2018 est d'accueillir les candidats à la recherche d'un emploi ou d'un stage dans le cadre de rencontres du « Job dating », un véritable rendez-vous du donner et du recevoir. Ainsi, nous faisons appel à la mobilisation de la jeunesse en vue de saisir une opportunité d'accompagnement de l'orientation à l'emploi. Nous resterons un carrefour pour la jeunesse congolaise et notre bataille est lancée depuis l'année 2003 sur différents pôles, notamment la formation, l'orientation à l'emploi et l'entrepreneuriat », a-t-elle signifié.

Séverin Ibara

JEUX MONDIAUX MILITAIRES 2019

Le Congo représentera l'Afrique au basketball

En qualité de champions d'Afrique en titre de la discipline, les Lions sport du Congo défendront le continent à la compétition internationale du sport militaire prévue l'année prochaine, en Chine.

Représenter l'Afrique à la septième édition des Jeux mondiaux militaires est un grand défi à relever pour les Lions Sports du Congo. Après avoir bénéficié de la reconnaissance de l'Etat pour

matches amicaux visant évaluer le niveau technique et des réglages à faire doivent déjà être au programme. Tout ceci nécessite suffisamment du temps de préparation et des moyens, l'improvisation n'ayant pas sa place.

Au total, cent trente-huit pays membres du Conseil international du sport militaire, dont le Congo, sont attendus en terre chinoise pour cette compétition. Par rapport au nombre de participants, il ne sera pas facile pour

le football, le judo, la natation, le volleyball et le beach-volley, le tennis de table, le taekwondo, l'athlétisme, la gymnastique masculine, le triathlon. Puisqu'il s'agit des Jeux mondiaux militaires, le parachutisme figure au nombre des disciplines au programme.

A dire vrai, c'est uniquement au basketball que le Congo pourra représenter véritablement le continent mais ce n'est pas dans cette discipline seulement que le pays engagera des compétiteurs. En boxe notamment, les Congolais Rodrigue Ngalebaye et Laury Yannick Pembouabeka ont respectivement remporté la médaille d'argent et de bronze aux Championnats d'Afrique du sport militaire disputé en novembre dernier, en Algérie.

En rappel, l'emblème de ces Jeux mondiaux militaires est appelé « Lien de paix et d'amitié ». Il est composé d'une colombe de paix, concept de développement pacifique de la Chine. Autant dire que ce grand rendez-vous sportif entre les frères d'armes permettra de consolider les liens d'amitié et de coopération, de réaliser les promesses de paix et de sécurité entre les armées de l'ensemble des pays membres du Conseil international du sport militaire. Et, dans la conjugaison des efforts de paix et de sécurité à travers le sport, vecteur d'union, le Congo ne sera pas sur le banc de touche.

Rominique Makaya

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Vive tension samedi à Gamboma entre les gendarmes et un groupe d'élèves

Un jeune élève du collège âgé de 18 ans a été retrouvé mort, le 22 décembre, dans une cellule de la gendarmerie de Gamboma, ville située à plus de trois cents kilomètres de Brazzaville, selon les autorités municipales et des témoins.

Le jeune garçon avait été interpellé la veille avec un groupe d'autres à la suite d'une bagarre survenue au sein du collège d'enseignement général de Gamboma.

En colère pour ce qui est arrivé à leur collègues, les élèves, appuyés par quelques habitants de la ville, ont incendié les bureaux du directeur de l'école et sa maison.

Le corps sans vie de l'élève a été déposé dans un premier temps à l'hôpital de base de la localité. Les élèves l'ont ramené dans les locaux de la gendarmerie qui les a dispersé en tirant en l'air et en larguant des bombes lacrymogènes.

Dans un contexte tendu, les parents de la victime refusaient catégoriquement de récupérer le cadavre de leur enfant. Des barricades ont été érigées par les jeunes sur la principale route qui traverse la ville, occasionnant des scènes de violence que la gendarmerie tentait de disperser. Deux personnes ont été blessées par balles, des pneus incendiés, quelques véhicules de passage dans la ville callaissés. Mais après concertation entre les autorités locales et la famille du disparu, cette dernière a accepté d'organiser les funérailles et les choses sont rentrées dans l'ordre en milieu d'après-midi.

On signale que les dossiers des élèves candidats au BEPC, entreposés dans le bureau incendié du directeur du collège, sont partis en fumée, ainsi que les copies des compositions du premier trimestre.

Les Dépêches de Brazzaville



Lions Sport, champions d'Afrique attendus aux Jeux mondiaux militaires 2019

le titre continental conquis cette année à domicile, l'équipe nationale militaire de basketball doit se remettre au travail pour mieux préparer l'échéance mondiale qui se disputera en Chine. Séminaires sur le règlement qui subit parfois des modifications, stages de préparation pour la mise en jambes,

les Lions Sport de sortir la tête de l'eau sans préparation conséquente. Il ne sera pas impossible non plus qu'ils fassent remarquer leur présence en mouillant le maillot. Par ailleurs, vingt-sept disciplines sportives sont retenues, entre autres, la boxe, le tir à l'arc, le badminton, le cyclisme,

RÉFLEXION

2018, l'année Xi Jinping

Comme son homologue américain, le président chinois a occupé le devant de la scène mondiale tout au long de l'année qui s'achève. A cette différence près qu'il n'a pas cessé de projeter de son pays l'image positive d'une grande puissance soucieuse de prendre sa juste place dans le concert des nations alors que Donald Trump, lui, s'attachait à défendre une doctrine de l'« America first » qui donne l'impression d'un repli sur soi exactement inverse.

Il ne fait aucun doute, pour nous en tout cas, que les Etats-Unis seront tôt ou tard contraints de désavouer la politique pour le moins suicidaire prônée à grands coups de tweets ravageurs par le successeur de Barack Obama, ceci peut-être par le moyen de l'« impeachment » que prévoit la Constitution américaine. Mais en attendant, s'il est une grande puissance qui profite à plein de l'affaiblissement des Etats-Unis dans le concert des nations, c'est bien la Chine.

Vue du Tiers-monde, l'année 2018 qui s'achève a été, en effet, une année royale pour l'ex-Empire du milieu. Royale car elle a confirmé sa puissance économique et financière tout comme sa volonté de devenir à terme rapproché le premier acteur

mondial grâce à l'ampleur de son marché national, à l'importance de ses grandes entreprises dans les secteurs clés de l'économie mondiale, à la mise en place de la nouvelle « route de la soie » vers l'Afrique et vers l'Europe. Royale, également car, elle a démontré de façon claire que la Chine entend maintenant s'imposer sur le plan militaire et donc stratégique comme un acteur incontournable du monde présent parce que dotée des moyens d'action qui lui faisaient jusque-là défaut dans le domaine naval mais aussi dans le domaine spatial et dans le vaste champ numérique.

De la même façon que Vladimir Poutine surfe sur la vague de l'« America First » lancée par Donald Trump pour affirmer la puissance retrouvée de la Russie en Europe de l'est et au Levant – ce qui contraint de facto les Etats-Unis à s'en retirer de façon plus ou moins claire –, de la même façon Xi Jinping s'emploie à asseoir la prééminence de la Chine en Asie mais aussi, et de façon de plus en plus claire, en Afrique. Une stratégie qui, manifestement, lui procure d'ores et déjà de grands avantages matériels comme le prouve le rôle de plus en plus important que jouent les entreprises et les banques chinoises dans l'émergence de ces deux régions.

L'on ne saurait exclure qu'une guerre oppose demain la Chine et les Etats-Unis dont le pire pourrait sortir pour la communauté mondiale dans son ensemble étant donné la puissance des moyens dont disposent ces deux Grands. Mais il est plus probable que la compétition entre les deux nations se développera dans le domaine économique, financier, industriel, agricole, environnemental, artistique et culturel car, ni l'une ni l'autre ne pourrait sortir vainqueur d'un conflit ouvert.

Soit dit en passant, c'est très probablement cette bataille feutrée qui explique l'offensive menée par Washington, avec l'aide du Canada, contre le groupe Huawei, et la vigueur de la contre-attaque que vient de lancer la Chine en arrêtant sur son territoire plusieurs ressortissants canadiens. Une bataille qui ne dit pas encore son nom mais que l'on voit se dessiner de jour en jour au sein des institutions de la gouvernance mondiale où la Chine entend bien occuper enfin une place correspondant à sa puissance.

2018 ayant été marquée par l'omniprésence de Xi Jinping sur la scène mondiale, voyons donc ce qu'il en ira tout au long de l'année prochaine.

Jean-Paul Pigasse